STATISTIQUES

Cette rubrique présente le baromètre quantitatif des entreprises sociales en Belgique en neuf questions, en mettant l'accent sur la problématique de l'emploi et sur la contribution des entreprises sociales à la croissance de ce dernier.

SIX RÉSULTATS À RETENIR

- 1. En 2013, l'on comptait en Belgique 16 710 entreprises sociales occupant 367 664 emplois salariés (exprimés en équivalents temps plein), soit 16,6% de l'emploi privé et 11,8% de l'emploi total (privé et public). Près d'un emploi sur huit est donc actif dans une entreprise sociale.
- 2. La très grande majorité de ces emplois, soit 90%, se situe dans des associations sans but lucratif. Les 10% restant sont occupés dans les mutuelles (3,6%), les fondations (2,5%), les sociétés à finalités sociale (2,5%) et les coopératives agréées CNC (y compris en SFS) (1,4%). Ce sont les secteurs de la santé et de l'action sociale qui emploient de loin le plus de travailleurs, avec 72,2% du total de l'emploi dans ce type d'entreprises.
- 3. Plus la catégorie de taille d'entreprise, exprimée en nombre de travailleurs, est grande, plus la part de l'emploi des entreprises sociales dans l'emploi privé de la catégorie a tendance à être importante. En d'autres termes, le secteur des entreprises sociales comporte relativement plus de grandes entités que le reste du secteur privé.
- 4. La Région wallonne compte relativement plus d'emplois actifs dans les entreprises sociales que les autres Régions du pays. En 2013, ces emplois représentent 14,8% de l'emploi privé en Flandre, 14,4% à Bruxelles et 19,5% en Wallonie.
- 5. L'emploi dans les entreprises sociales a connu une croissance de 8,3% sur la période 2009-2013, soit une croissance annuelle moyenne de 2,0%. La contribution de la Flandre à cette croissance est plus que proportionnelle à son poids (55%) dans les entreprises sociales. Par ailleurs, cette croissance est, pour plus des quatre cinquièmes, due aux créations d'emplois dans les secteurs de la santé humaine et de l'action sociale.
- 6. La croissance de l'emploi dans les entreprises sociales au cours de la période 2006-2013 a été systématiquement plus élevée que celles des secteurs privé (hors entreprises sociales) et public. Plus remarquable encore, les entreprises sociales n'ont cessé de connaître une croissance positive de leur emploi salarié depuis 2006, et ce même entre 2008 et 2009 (années de crise) où celui-ci a augmenté de 3,8%, alors qu'au même moment il diminuait de 3,6% dans les entreprises privées (hors entreprises sociales).

LE BAROMÈTRE QUANTITATIF 2015: LES ENTREPRISES SOCIALES BELGES EN NEUF QUESTIONS

Alexandre Reginster⁶, Centre d'Economie Sociale et Liege Competition and Innovation Institute, ULg

Au plan international, la Belgique se distingue par la qualité du recensement statistique des données relatives aux entreprises sociales. Depuis plusieurs années, en s'appuyant sur des sources administratives (Banque Carrefour des Entreprises, ONSS, Centrale des bilans de la Banque Nationale, TVA, comptes nationaux, compte satellite des institutions sans but lucratif) et sur des données d'enquête, la plate-forme ConcertES (www.concertes.be) a construit une base de données reprenant les principales informations de nature économique sur l'ensemble des entreprises sociales, en les référant par siège social.

Le Baromètre des Entreprises Sociales en Belgique utilise la base de données de ConcertES pour présenter, entre autres, le nombre d'entreprises sociales, l'ampleur de l'emploi salarié, l'importance relative des formes juridiques, la présence des entreprises sociales dans les branches d'activité.

Le périmètre retenu ici pour délimiter le champ des entreprises sociales comprend: les sociétés à finalité sociale (SFS), les coopératives agréées CNC⁷, les associations sans but lucratif (A(i)SBL⁸), les fondations d'utilité publique, les fondations privées et les mutuelles⁹. Les hôpitaux privés et les établissements de l'enseignement libre sont inclus dans ce périmètre. Toutefois, afin de ne pas donner un poids trop important aux établissements d'enseignement, seuls les emplois financés sur fonds propres (et donc pas les emplois financés par les Communautés) sont repris dans les statistiques de ces établissements.

Notons que certaines approches de l'entreprise sociale se réfèrent à un périmètre plus restreint que celui retenu ici. Le périmètre peut se limiter aux organisations à finalité sociétale mais de nature marchande, c'est-à-dire dont l'essentiel des ressources proviennent du marché. Ou bien, le champ de l'entreprise sociale peut être réduit aux seules entreprises actives dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle, comme les entreprises d'insertion ou les entreprises de travail adapté. Il convient donc de garder ces différences de périmètres à l'esprit quand on compare des statistiques provenant de sources différentes.

Le présent baromètre est organisé en neuf questions :

- Q1 Que représentent les entreprises sociales, en termes de nombre d'entreprises et d'emplois¹⁰, en Belgique ?
- Q2 Quelles formes juridiques prennent les entreprises sociales?
- Q3 Quelle est la croissance de l'emploi salarié dans les entreprises sociales par rapport aux entreprises privées (hors ES) et publiques?
- Q4 Quelle est la contribution des entreprises sociales à la croissance de l'emploi du secteur privé entre 2009 et 2013?
- Q5 Le poids des entreprises sociales en termes d'emplois dans le secteur privé est-il uniformément réparti en Belgique?
- Q6 Quelle est la contribution de chaque Région à la croissance de l'emploi dans les entreprises sociales entre 2009 et 2013?
- Q7 Dans quels secteurs d'activité les entreprises sociales opèrent-elles?
- Q8 Quelle est la contribution de chaque secteur d'activité à la croissance de l'emploi dans les entreprises sociales?
- Q9 Le poids des entreprises sociales dans le secteur privé affiche-t-il une similarité dans les différentes classes de taille d'entreprise?

⁶ Avec l'aide de Michel Marée, HEC-ULg

⁷ CNC: Conseil National de la Coopération

⁸ AiSBL:association internationale sans but lucratif

⁹ Notons toutefois que pour les questions 3 et suivantes, les fondations (privées et d'utilité publique) et les mutuelles sont exclues de l'analyse.

¹⁰ Dans cette partie Statistiques, le terme « emploi » renvoie toujours à l'emploi salarié.

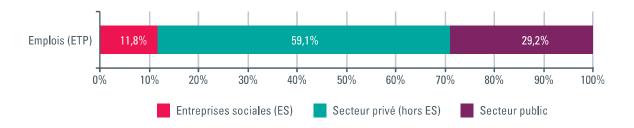
Q1 - QUE REPRÉSENTENT LES ENTREPRISES SOCIALES, EN TERMES DE NOMBRE D'ENTREPRISES ET D'EMPLOIS. EN BELGIQUE?

En 2013, on dénombrait 16 710 entreprises sociales (ES) occupant 367 664 emplois salariés (exprimés en équivalents temps plein - ETP) en Belgique (Tableau 1)¹¹. Par comparaison, cela représente 7,5% des entreprises privées (dont les entreprises sociales font partie). En termes d'emplois, les entreprises sociales occupent 16,6% de l'emploi privé et 11,8% de l'emploi total (privé et public). En Belgique, près d'un emploi sur huit est donc actif dans une entreprise sociale. Dans le secteur privé, ce type d'entreprise représente même un emploi sur six. Notons enfin que la taille moyenne des entreprises sociales est de 22 ETP, contre seulement 9 ETP dans le reste du secteur privé. Cette différence est due à la part relativement plus importante des grosses structures (essentiellement des hôpitaux) parmi les entreprises sociales, part qui influence la moyenne à la hausse¹².

Tableau 1. Nombre d'entreprises et d'emplois en ETP en Belgique - 2013 (Données ConcertES, ONSS et ONSSAPL)

		Entreprises			Emplois (ETP)		
			%		%	%	
Secteur privé - ES	16710		7,5	367 664	11,8	16,6	22,0
Secteur privé - hors ES	204774		92,5	1 846 139	59,1	83,4	9,0
Secteur public				912361	29,2	-	
Total			100	3 126 164	100	100	

Figure 1: Répartition de l'emploi (ETP) entre les entreprises sociales (ES), le secteur privé (hors ES) et le secteur public en Belgique - 2013 (Données ConcertES, ONSS et ONSSAPL)



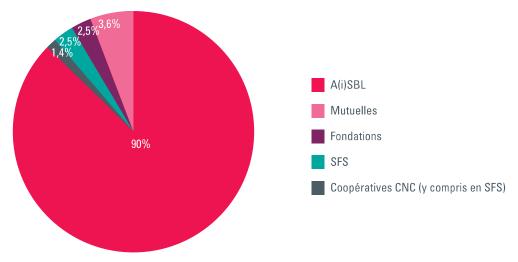
¹¹ Depuis la publication du Baromètre 2014, un important travail a été mené par ConcertES en vue d'une meilleure identification des opérateurs relevant du secteur des entreprises sociales, principalement pour ce qui concerne les fondations d'utilité publique et, dans une moindre mesure, les mutuelles. Il en résulte qu'un plus grand nombre d'entreprises que précédemment estimé relèvent en fait du périmètre étudié. Les chiffres actuellement disponibles pour les années écoulées, relatifs tant au nombre d'entreprises qu'au nombre d'emplois, sont dès lors légèrement supérieurs aux séries précédemment publiées.

12 En effet, l'emploi dit médian des entreprises sociales (c'est-à-dire le niveau d'emploi tel que 50% des entreprises présentent un emploi supérieur et 50% un emploi inférieur) s'établit à 3,5 ETP, soit un chiffre très similaire à celui de l'ensemble du secteur privé.

Q2 - QUELLES FORMES JURIDIQUES PRENNENT LES ENTREPRISES SOCIALES?

Les entreprises sociales peuvent se répartir entre six formes juridiques distinctes (Figure 2). En termes d'ETP, l'écrasante majorité des emplois, à savoir 90%, se situent dans des associations sans but lucratif (A(i)SBL). Les 10% restant sont occupés dans les mutuelles (3,6%), les fondations (2,5%), les sociétés à finalité sociale (2,5%) et les coopératives agréées CNC (y compris en SFS) (1,4%).

Figure 2. Répartition de l'emploi (ETP) dans les entreprises sociales entre les différentes formes juridiques en Belgique- 2013 (Données ConcertES)



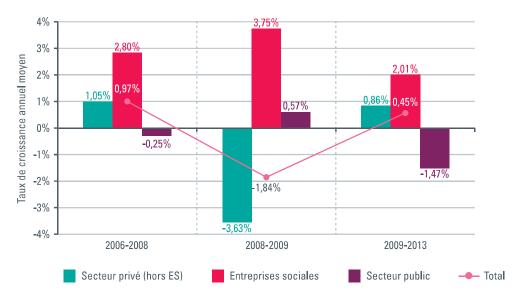
A partir de la question 3, nous excluons de notre analyse les mutuelles et les fondations, en raison de leurs particularités organisationnelles.

Q3 - QUELLE EST LA CROISSANCE DE L'EMPLOI SALARIÉ DES ENTREPRISES SOCIALES PAR RAPPORT AUX ENTREPRISES PRIVÉES (HORS ES) ET PUBLIQUES?

La figure 3 décompose la période 2006-2013 en trois sous-périodes, à savoir une période d'avant crise (2006-2008), l'année de crise 2008-2009 caractérisée par une croissance négative de l'emploi salarié en Belgique, ainsi que la période d'après crise (2009-2013). Nous analysons lors de ces trois périodes la croissance annuelle moyenne de l'emploi (en ETP) des entreprises sociales (hors mutuelles et fondations), des entreprises du secteur privé (hors ES) et des entreprises du secteur public.

Les entreprises sociales ont connu une croissance de leur emploi systématiquement plus élevée que celle des secteurs privé (hors ES) et public lors des trois périodes étudiées. Plus remarquable encore, les entreprises sociales n'ont cessé de connaître une croissance positive de leur emploi salarié depuis 2006, même entre 2008 et 2009, où celui-ci augmente de 3,8%, alors qu'il diminue de 3,6% dans les entreprises privées (hors ES) lors de la même année. L'explication principale de cette différence est vraisemblablement à chercher dans le mode de financement des entreprises sociales: nombre de celles-ci bénéficient en effet de subventions qui présentent un caractère structurel et ne subissent qu'avec plusieurs années de décalage, les effets de la crise sur les finances publiques.

Figure 3. Evolution de l'emploi (ETP) des entreprises sociales (ES), du secteur privé (hors ES) et du secteur public en Belgique lors des trois périodes 2006-2008, 2008-2009 et 2009-2013 (Données ConcertES et ONSS)



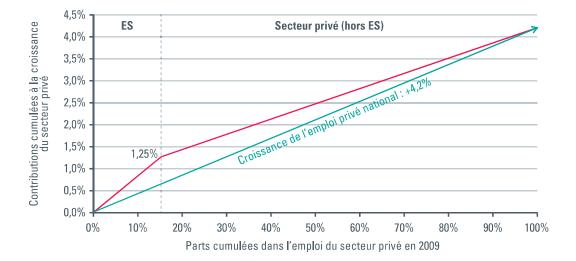
Q4 - QUELLE EST LA CONTRIBUTION DES ENTREPRISES SOCIALES À LA CROISSANCE DE L'EMPLOI DU SECTEUR PRIVÉ ENTRE 2009 ET 2013?

En Belgique, l'ensemble de l'emploi privé a progressé de 4,2% durant la période 2009-2013, soit une croissance annuelle moyenne de 1,03%.

Durant cette période, les entreprises sociales ont contribué à faire augmenter le taux de croissance de l'emploi national privé de manière plus que proportionnelle au poids qu'elles représentent dans le secteur privé (figure 4). En effet, alors que les entreprises sociales pèsent pour 15,1% de l'emploi privé en 2009, celles-ci ont augmenté le taux de croissance de l'emploi du secteur privé de 1,25%, soit 30% de 4,2%. Par conséquent, les entreprises privées hors ES, qui pèsent pourtant 85% de l'emploi privé total en 2009, ont seulement contribué à hauteur de 70% de la croissance de l'emploi privé (soit 2,94% de croissance) durant la même période. Leur contribution est donc importante, mais moins que proportionnelle à leur poids dans l'économie privée.

Cette contribution relativement plus importante des entreprises sociales à l'augmentation de l'emploi privé résulte bien entendu du fait que, ainsi qu'on l'a vu mentionné plus haut, leur taux de croissance est supérieur à celui des autres entreprises du secteur privé.

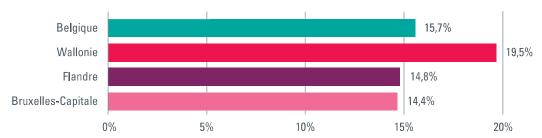
Figure 4. Contribution des entreprises sociales (ES) et du secteur privé (hors ES) à la croissance de l'emploi (ETP) du secteur privé en Belgique – 2009 à 2013 (Données ConcertES et ONSS)



Q5 - LE POIDS DES ENTREPRISES SOCIALES EN TERMES D'EMPLOIS DANS LE SECTEUR PRIVÉ EST-IL UNIFORMÉMENT RÉPARTI EN BELGIQUE?

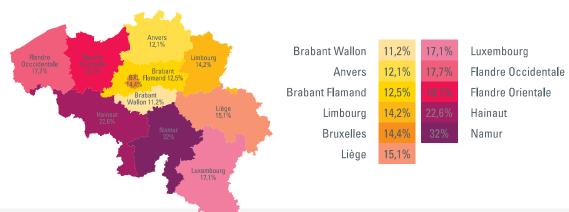
Une analyse régionale montre que la Région wallonne compte relativement plus d'emplois dans les entreprises sociales que les autres Régions du pays. En 2013, ces emplois représentent en effet 14,8% de l'emploi privé en Flandre et 14,4% à Bruxelles, mais 19,5% en Wallonie, soit près d'un emploi sur cinq (figure 5a). Cet écart est en grande partie lié à l'importance de l'emploi privé (hors entreprises sociales) dans l'emploi total qui varie d'une Région à l'autre, ainsi qu'à d'autres paramètres de type socio-économiques (niveau de chômage, densité de la population, tissu économique, etc.) dont l'analyse sort du cadre de la présente rubrique.

Figure 5a. Poids des entreprises sociales en termes d'emplois (ETP) dans le secteur privé, par Région (sur base du siège social) - 2013 (Données ConcertES et ONSS)



Une analyse similaire peut également être réalisée au niveau provincial. La figure 5b montre le poids des entreprises sociales dans le secteur privé pour les dix provinces du pays ainsi que pour la Région de Bruxelles-Capitale: ce poids apparaît toujours supérieur ou égal à 11%. Notons que l'emploi des entreprises sociales dans les provinces du Hainaut et de Namur se démarque avec respectivement 22,6% et 32,0% des emplois du secteur privé. Dans la province de Namur, c'est donc un emploi privé sur trois qui est actif dans une entreprise sociale. Ces écarts s'expliquent par les raisons évoquées plus haut.

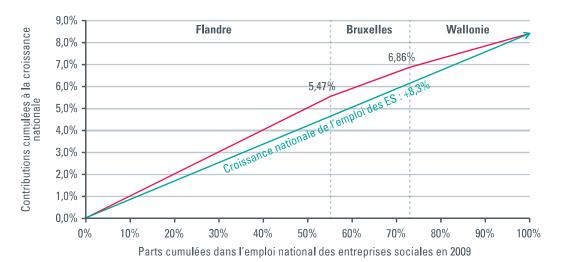
Figure 5b. Poids des entreprises sociales en termes d'emplois (ETP) dans le secteur privé, par province (sur base du siège social) - 2013 (Données ConcertES et ONSS)



Q6 - QUELLE EST LA CONTRIBUTION DE CHAQUE RÉGION À LA CROISSANCE DE L'EMPLOI DANS LES ENTREPRISES SOCIALES ENTRE 2009 ET 2013?

L'emploi dans les entreprises sociales exprimé en ETP a connu une croissance de 8,3% sur la période 2009-2013, soit une croissance annuelle moyenne de 2,0%. La figure 6 montre la contribution respective des trois Régions à cette croissance. La Flandre, qui pesait 55% de l'emploi dans les entreprises sociales en 2009, est responsable pour 5,5% de cet accroissement, soit 66% de la croissance nationale (5,5% comparé à 8,3%). La contribution de la Flandre est donc plus que proportionnelle à son poids dans les entreprises sociales. Les deux autres Régions, à savoir Bruxelles et la Wallonie, contribuent positivement, quoique de manière plus modérée que la Flandre, à l'augmentation du taux de croissance de l'emploi de ce type d'entreprises au niveau du pays: ces deux Régions contribuent en effet chacune à l'augmenter de 1,4%. Pour expliquer ces taux de croissance, une analyse par secteurs d'activités est nécessaire (voir Question 8).

Figure 6: Contributions régionales à la croissance de l'emploi (ETP) dans les entreprises sociales (sur base du siège social) — 2009 à 2013 (Données ConcertES)



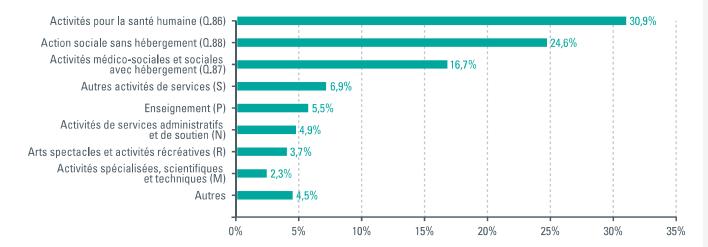
Q7 - DANS QUELS SECTEURS D'ACTIVITÉS LES ENTREPRISES SOCIALES OPÈRENT-ELLES?

La Figure 7 montre la répartition de l'emploi dans les entreprises sociales entre les secteurs d'activités selon la codification NACE. Le secteur libellé « Santé humaine et action sociale » est de loin celui qui emploie le plus de travailleurs en entreprises sociales. En effet, 72,2% de l'emploi dans ces entreprises y est représenté. On peut subdiviser ce secteur en trois sous-secteurs. D'abord, le secteur des « Activités pour la santé humaine » occupe 30,9% de l'emploi dans les entreprises sociales en 2013, soit un ETP sur trois. Vient ensuite le secteur de l' « Action sociale sans hébergement » qui en emploie 24,6%, soit un sur cinq. Enfin, le secteur des « Activités médico-sociales et sociales avec hébergement » occupe 16,7% de l'emploi dans les entreprises sociales, soit un sur six.

Apparaissent ensuite loin derrière le secteur des « Autres activités de services 13 » avec 6,9% de l'emploi, celui de l' « Enseignement » avec 5,5%, celui des « Activités de services administratifs et de soutien » avec 4,9%, celui des « Arts spectacles et activités récréatives » avec 3,7% et celui des « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » avec 2,3%.

Notons que cette répartition de l'emploi entre les différents types d'activités est relativement stable au cours du temps.

Figure 7. Répartition sectorielle de l'emploi (ETP) des entreprises sociales en Belgique - 2013 (Données ConcertES)

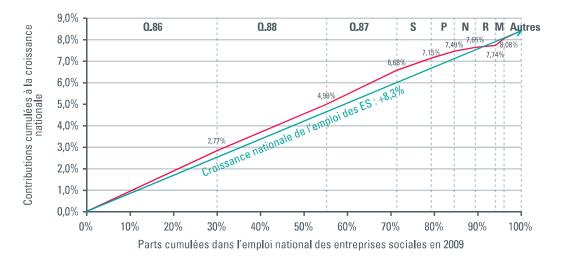


¹³ Cette rubrique assez hétérogène regroupe des employeurs tels que les organisations patronales ou professionnelles, les syndicats, les organisations politiques, les associations religieuses,... mais aussi des producteurs de services tels que la réparation d'ordinateurs et de biens personnels, la blanchisserie, la teinturerie, etc.

Q8 - QUELLE EST LA CONTRIBUTION DE CHAQUE SECTEUR D'ACTIVITÉS À LA CROISSANCE DE L'EMPLOI DANS LES ENTREPRISES SOCIALES?

Après avoir analysé le poids des différents secteurs d'activités dans l'emploi des entreprises sociales, identifions ceux qui contribuent le plus fortement à son augmentation (Figure 8). Entre 2009 et 2013, on a vu plus haut que cet emploi a connu globalement une croissance de 8,3% dans les entreprises sociales. Les trois sous-secteurs précités de la « Santé humaine et action sociale » sont aussi ceux qui ont contribué à faire augmenter l'emploi dans les entreprises sociales de manière importante, à savoir à hauteur de 2,8%, 2,2% et 1,7% respectivement. Ensemble, ces trois sous-secteurs sont ainsi responsables de 81% de son augmentation. Une analyse par Région montre que la croissance dans ces trois sous-secteurs est systématiquement plus élevée en Flandre qu'en Wallonie et à Bruxelles¹⁴, ce qui explique la contribution plus importante du Nord du pays dans l'augmentation de l'emploi des entreprises sociales mentionnée plus haut (voir Question 6).

Figure 8. Contributions des différents secteurs d'activités à la croissance de l'emploi (ETP) des entreprises sociales en Belgique — 2009 à 2013 (Données ConcertES)



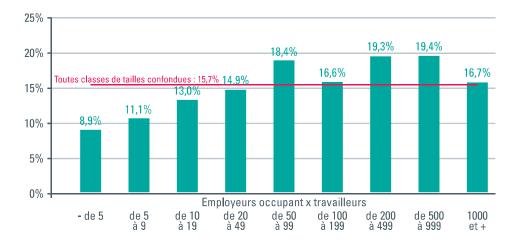
¹⁴ Ces différences sont imputables tant aux évolutions socio-démographiques qu'aux politiques publiques, qui diffèrent sensiblement entre les Régions.

Q9 - LE POIDS DES ENTREPRISES SOCIALES DANS LE SECTEUR PRIVÉ AFFICHE-T-IL UNE SIMILARITÉ DANS LES DIFFÉRENTES CLASSES DE TAILLE D'ENTREPRISE?

Rappelons que l'emploi dans les entreprises sociales représente, en 2013, 16,6% de celui du secteur privé (Tableau 1)¹⁵. Une analyse similaire par classe de taille d'entreprise, exprimée en nombre de travailleurs, montre que la part de l'emploi des entreprises sociales dans l'emploi privé n'est pas uniforme selon la catégorie de taille étudiée (figure 9): elle est en effet moins importante pour les petites structures (de moins de 50 travailleurs). En fait, plus la classe de taille d'entreprise étudiée est grande, plus la part de l'emploi des entreprises sociales dans l'emploi privé a tendance à être importante. Par exemple, alors que l'emploi dans les entreprises sociales ne représente que 8,9% de l'emploi privé pour les entreprises de moins de 5 travailleurs, cette proportion atteint progressivement un taux oscillant entre 16,7% et 19,4% pour des classes d'entreprises de taille supérieure à 50 travailleurs.

En d'autres termes, le secteur des entreprises sociales comporte relativement plus de grandes entités que le reste du secteur privé, ce qui rejoint l'observation formulée à la question Q1 quant à la taille moyenne de ces entreprises.

Figure 9. Poids des entreprises sociales en termes d'emploi (ETP) dans le secteur privé, par catégorie de taille d'entreprise (exprimée en nombre de travailleurs) en Belgique - 2013 (Données ConcertES et ONSS)



¹⁵ Le périmètre des entreprises sociales repris dans les questions 3 à 9 est, comme indiqué précédemment, plus retreint que celui du tableau 1, ce qui explique que le poids moyen des entreprises sociales dans le secteur privé qui apparaît dans la figure 9 soit en fait de 15,7%.